

# L'Ecole d'ingénieurs Arc introduit le bachelor à temps partiel et le PiBS

Dès la rentrée de septembre prochain, l'Ecole d'ingénieurs Arc introduira plusieurs nouveautés dans son programme bachelor. La principale consiste en la possibilité de suivre la formation d'ingénieur à temps partiel, c'est-à-dire à raison de trois jours par semaine sur une durée de 4 ans. Quant à la formation d'ingénieur à plein temps, elle durera toujours 3 ans mais dorénavant sur des semaines de quatre jours. Cette adaptation du cadre horaire permettra d'introduire une autre nouveauté, le bachelor intégrant la pratique (PiBS), destiné aux gymnasiens ou titulaires d'un diplôme équivalent. Au niveau du contenu de ses formations, l'Ecole d'ingénieurs Arc renforcera différentes matières, en réponse à l'évolution des attentes de la société et de l'industrie.

« Les jeunes sont toujours plus nombreux à suivre leur apprentissage en entreprise (mode dual). Ceux d'entre eux qui poursuivent leur formation souhaitent généralement le faire à temps partiel, afin de pouvoir garder un pied dans le monde professionnel. C'est principalement pour cette raison que nous allons introduire, dès la rentrée de septembre 2025, la possibilité de suivre nos formations bachelors à temps partiel, sur une durée de 4 ans », explique Olivier Duvanel, directeur adjoint et responsable académique de l'Ecole d'ingénieurs Arc. « Les étudiantes et les étudiants qui auront choisi de suivre nos cursus à temps partiel seront trois jours par semaine à l'école et disposeront des deux autres jours soit pour travailler en entreprise ou ailleurs, soit pour exercer une activité sportive ou un autre hobby. »

« Il sera toujours possible de suivre nos formations bachelors à plein temps, sur une durée de 3 ans, mais, là aussi, nous avons introduit une nouveauté : la semaine de quatre jours », poursuit Olivier Duvanel. « Nous répondons ainsi aux attentes de la génération Z, qui aspire à disposer de davantage de temps libre, que ce soit pendant la formation ou dans la vie active. Le jour de la semaine sans cours, nous proposerons toutefois des leçons de soutien pour les étudiants qui en éprouveraient le besoin, leur offrant ainsi un suivi personnalisé. »

## Introduction du PiBS pour les candidats sans expérience pratique

L'évolution du cadre horaire (3 ans sur quatre jours ou 4 ans sur trois jours) permettra à l'Ecole d'ingénieurs Arc d'introduire une autre nouveauté, le PiBS (Praxisintegriertes Bachelorstudium), c'est-à-dire des études de bachelor intégrant la pratique professionnelle. Ce modèle s'adresse uniquement aux candidats ne disposant pas des compétences pratiques nécessaires pour être admis en école d'ingénieurs.

« La majorité de nos étudiantes et étudiants ont obtenu un CFC et une maturité professionnelle dans le domaine technique, que ce soit en entreprise (mode dual) ou dans une école professionnelle à plein temps », explique Olivier Duvanel. « Or les jeunes sont toujours moins nombreux à suivre cette voie. De 2012 à 2024, le nombre d'apprentis suivant une maturité professionnelle au sein du pôle Technologies et Industrie du Centre professionnel neuchâtelois a ainsi diminué de près de 40 pour cent. »

Le programme PiBS est issu d'une initiative de la Confédération pour répondre à la pénurie d'ingénieurs. Il permet aux détenteurs d'une maturité gymnasiale notamment d'accéder directement à une Haute Ecole spécialisée, en intégrant l'expérience du monde du travail pendant leurs études de bachelor.

Actuellement, les candidats ne disposant pas des compétences pratiques nécessaires doivent suivre une passerelle d'un an avant d'entrer à l'Ecole d'ingénieurs Arc. Cette possibilité existera toujours mais le PiBS offrira une alternative intéressante, dans la mesure où les étudiants recevront une rémunération de leur entreprise formatrice et où ils pourront effectuer leur travail de bachelor au sein de celle-ci.

Le programme PiBS durera 4 ans et pourra être suivi selon deux modèles, compatibles avec les nouveaux cadres horaires à temps partiel et à plein temps introduits par l'Ecole d'ingénieurs Arc. La pratique en entreprise pourra se faire soit à raison de deux jours par semaine pendant les 4 ans – compatible avec le cursus bachelor à temps partiel –, soit pendant 1 an, entre la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> années du cursus bachelor à plein temps.

Consciente du risque que la pénurie d'ingénieurs fait peser sur l'industrie, plusieurs entreprises de l'Arc jurassien ont déjà manifesté leur intérêt à former des étudiants qui suivront le programme PiBS.

## Contenus nouveaux dans chaque filière

Pour répondre à l'évolution des attentes de la société et de l'industrie, l'Ecole d'ingénieurs Arc adapte constamment le contenu de ses formations. Au niveau de ses filières bachelors, voici les principales nouveautés qui seront introduites dès la rentrée de septembre 2025 :

- **Industrial Design Engineering** (2 options : Concept and Design Engineering et Mechanical Design Engineering) : nouveau programme de formation intégrant davantage les aspects de conception durable.
- **Informatique et systèmes de communication** (3 orientations : Informatique logicielle, Ingénierie des données, Systèmes informatiques embarqués) : introduction de modules à choix consacrés à la cybersécurité (pour les deux premières orientations) et aux systèmes automatisés (pour la troisième orientation)
- **Microtechniques** (3 orientations : ingénierie biomédicale, ingénierie horlogère, ingénierie industrielle) : cette dernière orientation est nouvelle, elle remplace la filière Ingénierie et gestion industrielles, qui avait été introduite à la rentrée de septembre 2018.

**Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter notre site internet [www.he-arc.ch/ingenierie/bachelors](http://www.he-arc.ch/ingenierie/bachelors) et vous adresser à :**

Olivier Duvanel, directeur adjoint et responsable académique de l'Ecole d'ingénieurs Arc :  
076 557 22 25  
olivier.duvanel@he-arc.ch

Neuchâtel, le 17 janvier 2025